



DECLARATION DE LA FSU AU CTA DU 28 JANVIER 2016

Ce CTA de préparation de la rentrée 2016 se tient 2 jours après une mobilisation significative de la Fonction Publique.

Depuis 5 ans, les fonctionnaires ont perdu 8 % de pouvoir d'achat par le biais du gel du point d'indice et par celui de la mise en œuvre de la contre réforme sur les retraites. Nos collègues de catégorie C démarrent leur carrière avec un salaire brut de 1574.00 € ce qui est à peine au dessus du SMIC.

Les enseignants français sont parmi les moins bien payés de l'Union Européenne.

Ce constat comme la mobilisation d'hier démontrent l'urgence d'une réponse à la hauteur sur la question des salaires : dégel du point d'indice et revalorisation des salaires et des carrières.

Elle a aussi permis de faire la preuve du refus massif de la réforme du collège avec une grève majoritaire dans l'académie. La ministre doit enfin entendre et recevoir les représentants des personnels et revoir une réforme imposée contre l'avis et l'expertise de la profession. Le risque sinon de radicalisation des actions est réel et elle en portera l'entière responsabilité.

Concernant les moyens pour la rentrée 2016.

Nous constatons une insuffisance globale de moyens accordés à l'académie en personnels enseignants et non enseignants, au regard d'une démographie toujours très positive, insuffisance des moyens qui va continuer à se traduire par des effectifs de classe toujours très lourds, insuffisance d'encadrement et de suivi des élèves sur tous les plans. Deux exemples : pas une création de poste de CPE, alors qu'un établissement ouvre à la rentrée, un seul emploi d'assistant de service social, alors qu'il n'y a plus d'assistants sociaux dans les lycées généraux et technologiques. Il en va de même pour l'insuffisance des moyens en personnels administratifs. Les 13 ETP de cette année ne couvriront pas les besoins et ne compenseront pas les redéploiements.

Concernant la dotation du 1^{er} degré

Concernant le 1^{er} degré, nous souhaiterions revenir sur la dotation académique. Celle-ci octroie 180 emplois aux départements de l'académie dans un contexte global de hausse démographique. La FSU a mené un travail d'analyse autour des effectifs enseignants pour retrouver un RASED complet (1 pour 1000 élèves), des classes en REP, des classes uniques, des classes rurales isolées, des RPI qui n'ait pas plus de 20 élèves, des classes « ordinaires » n'allant pas au-delà de 25 élèves, des moyens pour assurer les nouvelles décharges de directeurs (2 et 8 classes), des moyens pour assurer la formation continue. Notre estimation académique est bien loin des moyens qui nous sont consentis puisque nous considérons avoir besoin de 2000 postes pour répondre aux besoins énoncés plus haut. Non, décidemment, la dotation académique n'est pas à la hauteur d'une école dont l'ambition affichée est de rompre avec les déterminismes sociaux.

Cette dotation prend en compte les 5 départements sous protocole « école rurale ». La presse locale des départements concernés se fait le relais « d'analyses concertées et partagées » sur ce « remaillage vital pour la survie de l'école rurale ». La FSU regrette que les partenaires sociaux n'aient, à aucun moment, été conviés aux discussions. La FSU considère que ces protocoles vont accélérer la désertification rurale et diminuer l'offre de service public sur les territoires et certainement alimenter les effectifs de l'école privée. L'école rurale a fait ses preuves en termes de réussite scolaire. Ce sont les décisions successives qui, en dégradant les conditions d'accueil et d'enseignement, ont fragilisé ces structures. « Qui veut tuer son chien l'accuse d'avoir la rage », cette maxime populaire semble bien appropriée pour qualifier la situation de l'école rurale.

Concernant la dotation du 2^{ème} degré :

Tout d'abord nous ne comprenons pas pourquoi cette année nous n'avons pas les H/E par type d'établissements et par départements Cet indicateur est essentiel pour apprécier l'évolution des moyens en terme d'encadrement Nous demandons donc à avoir cet indicateur ainsi que le rappel des effectifs par département et type d'établissements, et le pourcentage du taux des HSA. Bref, les documents de préparation de rentrée sont très incomplets pour préparer ce CTA. Nous pouvons cependant faire une première analyse : sur les +120ETP, -14 sont retirés aux EREA Un redéploiement est effectué à partir des EREA, ce que nous dénonçons (cf décla EREA). Les lycées généraux et technologiques et les lycées professionnels, au regard de la hausse des effectifs ont des moyens en deçà de ceux accordés cette année. Selon nos calculs leur H/E prévisionnel est en baisse. Pour les lycées généraux et technologiques il est le plus bas depuis 2005 Vous risquez d'être amenés à le réajuster à en septembre 2016 comme ce fut le cas à cette année afin d'assurer la rentrée en lycées généraux et technologiques .Nous pouvons alors nous interroger, sans moyens nouveaux, et en maintenant les moyens prévus pour les collèges, où les classes sont prévues à 30, comment vous allez pouvoir assurer correctement la rentrée Le manque de moyens est criant puisque vous ne pouvez financer la réforme des collèges et maintenir un H/E en lycées déjà très dégradé .

Sur les bilans, nous demandons l'état des lieux réel des suppressions sur l'académie à partir de 2014 de façon à comparer la situation de notre académie par rapport au national. L'annonce du maintien des bilans par la ministre impose de fait l'abandon du moratoire et une remise à plat générale pour garantir l'égalité tant prônée dans le cadre de la réforme du collège. En outre, un bilan global de l'offre en LV est nécessaire pour juger notamment de l'impact de l'anglais sur la diffusion des autres langues, s'assurer des continuités 1^{er} et 2nd degré...Enfin, nous rééditons notre demande en CALVE d'un document sur l'offre des langues dans le secteur privé.

Une mauvaise surprise pour l'enseignement professionnel

Nous sommes étonnés de voir à l'ordre du jour un point intitulé, fort habilement, « Liste des formations existantes pouvant accueillir un public mixte retenue par la Région ». Nous reviendrons fort longuement, dans les débats, sur ce qui apparaît comme une véritable imposture mais ce point a au moins le mérite de reconnaître qu'aujourd'hui c'est la Région qui décide des structures dans les classes des lycées professionnels, le Rectorat n'a plus qu'à obtempérer. En outre, nous pensons que les procédures n'ont pas été respectées pour des ouvertures de formation même si vous allez tenter de nous démontrer qu'il s'agit, « simplement » d'offrir des places vacantes. Cela reste, quand même, à minima, des changements de structure avec le mixage des parcours et des publics. (Changement qui va fortement impacter les conditions de travail des collègues, le CHSCTA n'aurait-il pas du être saisi ?)

Nous sommes « abasourdis » par le nombre de formations concernées (31). Il s'agirait de 640 places retirées de l'enseignement initial par voie scolaire au profit de l'apprentissage. Ce n'est plus une expérimentation mais la généralisation de nouvelles pratiques dans l'enseignement professionnel. Avant de s'en réjouir, gardons en tête ce chiffre du ministère du travail (juillet 2015), 36% des primo entrants dans l'apprentissage de moins de 18 ans rompent précocement leur contrat. Nous rappelons ici la ferme opposition de la FSU au mixage des publics dans une même classe, particulièrement sur les niveaux IV et V.

.Et enfin nous vous demandons quelle suite vous comptez donner au courrier commun que nous vous avons adressé avec la FSU de l'académie de Montpellier sur la nouvelle organisation de l'académie de région. Sa structuration, son organigramme et quels impacts pour l'ensemble des services et des personnels.

Le texte EREA est remplacé par un texte joint et sera suivi d'un voeu